

LE SERVICE *handi*BUS

Pour permettre à tous de se déplacer, et notamment à tous ceux qui sont dans l'impossibilité d'utiliser les lignes régulières de la Sibra, le Grand Anney propose le service Handibus.

Les personnes en situation de handicap moteur ou visuel peuvent bénéficier de Handibus, le service de transport à la demande, sur réservation dans les communes du Grand Anney.

• Des horaires en journée et en soirée !

Handibus est en service du lundi au samedi (hors jours fériés) avec des départs possibles entre 7h30 et 18h30, et également les vendredis et samedis soirs de 19h à minuit.

• Des points de rendez-vous et d'arrêts accessibles !

Ils sont fixés par les clients* en accord avec le service de réservation.

*La prise en charge et la dépose se font à proximité immédiate du lieu souhaité sous réserve d'accessibilité dans des conditions de sécurité satisfaisantes. La prise en charge du voyageur s'effectue sur le trottoir, au pied de son domicile, dans la rue, sur l'espace public ouvert à la circulation.

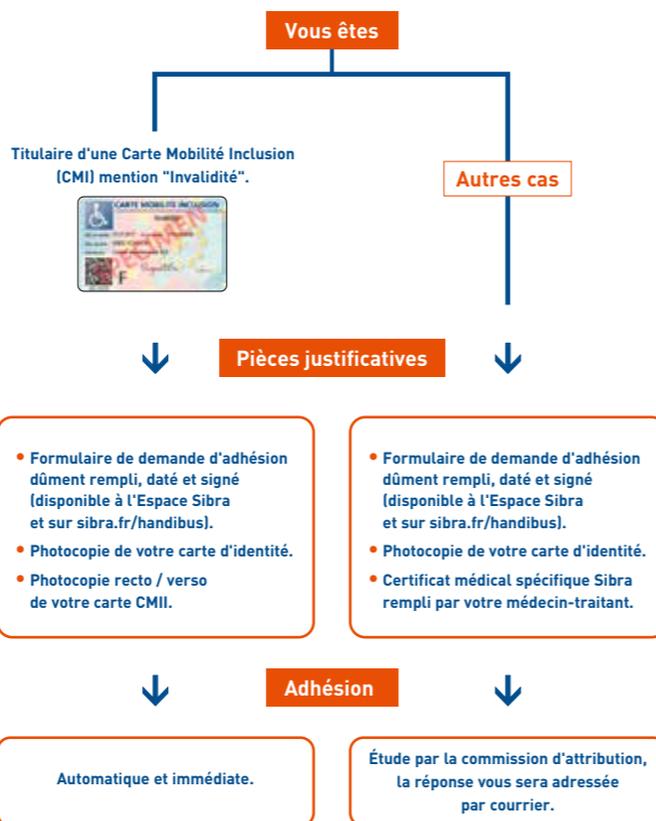
INFORMATION

- Des véhicules aménagés spécifiquement pour le service Handibus !
- Des services pour les soirées du vendredi et samedi, de 19h à minuit !

QUI PEUT UTILISER *handi*BUS?

Handibus est réservé aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel (temporaire ou permanent) dans l'incapacité d'utiliser les lignes régulières Sibra.

L'accès au service est valable pour une durée maximale de 3 ans (ou 6 mois dans le cadre d'un handicap temporaire).



COMMENT UTILISER *handi*BUS?



> CHAQUE UTILISATEUR DOIT SE MUNIR D'UN TITRE DE TRANSPORT :

POUR LES VOYAGES OCCASIONNELS

> Le billet est non-nominatif et permet de charger :

Pas d'augmentation de tarifs au 01/09/2023

1 voyage	1,50 €
10 voyages JEUNE	8,50 € (- de 26 ans)
10 voyages ADULTE	11,70 €
10 voyages SENIOR	9,70 € (+ de 65 ans)
Pass	4,90 € pour 24 heures / 16,40 € pour 7 jours

> Tous les billets sont rechargeables (1 voyage, 10 voyages et Pass) et donc réutilisables (si conservés en bon état).

> 1 voyage = 1 heure de déplacements après la 1^{ère} validation, sur l'ensemble du réseau Sibra de l'agglomération d'Anney. En cas de correspondance effectuée impérativement dans l'heure, la validité est étendue au-delà d'une heure et jusqu'à la fin du trajet. Toutefois, un aller-retour sur la même ligne n'est pas considéré comme une correspondance et doit donc s'effectuer dans l'heure.

Accès également possible avec les abonnements Sibra (mensuel, trimestriel et annuel).

Un accompagnateur par bénéficiaire est accepté gratuitement dans la limite des places disponibles. Les chiens d'assistance sont également acceptés gratuitement.

INFO +

En cas de pollution, et sur décision du Grand Anney, l'accès à l'ensemble des lignes Sibra est GRATUIT (exclusivement lors des journées définies).

RÉSERVEZ VOTRE DÉPLACEMENT

Un seul et unique numéro direct pour réserver tous vos trajets **04 50 10 04 01** du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et une adresse mail dédiée : handibus@sibra.fr (sous réserve de confirmation).

- Les réservations peuvent s'effectuer jusqu'à 17h la veille.
- Les réservations des courses des vendredis et samedis soirs sont prises par téléphone auprès de la Sibra jusqu'au mercredi soir 17h.
- La marche à suivre avant d'appeler pour réserver, il vous sera utile de préparer :

- > Vos nom et prénom
- > Votre point de départ (adresse exacte)
- > L'heure de départ ou d'arrivée souhaitée (flexibilité horaire selon planning)
- > Votre point d'arrivée (adresse exacte)

INFO +

Conditions de réservation et de transport :

- Les déplacements suivants ne relèvent pas du service Handibus :
 - Vers les établissements scolaires (assurés par le Département)
 - Vers les structures médico-sociales qui relèvent de l'établissement ou de l'Assurance Maladie ou du Département (selon le type de structure)

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Condition d'adhésion au service Handibus :
L'adhésion est immédiate pour les détenteurs d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention "Invalidité" (anciennement carte d'invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80%). Pour les autres cas, le dossier complet sera étudié par la commission d'accès et la réponse sera adressée par courrier au demandeur. L'accès au service est valable pour une durée maximale de 3 ans (ou 6 mois dans le cadre d'un handicap temporaire).

Droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité :
Dans le respect des dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD du 27 avril 2016, les clients bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, et de portabilité des données les concernant. Ils peuvent également demander la limitation ou s'opposer au traitement de leurs données. Les modalités de l'exercice de ces droits sont détaillées dans les conditions générales et règlement bus au chapitre 11 - Règlement général sur la protection des données (RGPD), page 18, consultable sur www.sibra.fr ou directement auprès de l'espace commercial 21 rue de la Gare - 74000 Anney - Tél. 04 50 10 04 04.

Réglementation :
À chaque trajet, le client (impérativement adhérent) doit être porteur d'un titre de voyage (voyage ou abonnement en cours de validité).

Les annulations de réservations se font exclusivement par mail à handibus@sibra.fr ou par téléphone auprès de l'Espace Sibra au plus tard la veille. En deçà de ce délai, la course est considérée comme non-annulée, et le prix du transport est alors redevable lors d'une prochaine course. Après 3 courses non-annulées, la personne perd sa qualité d'ayant-droit. Le conducteur Handibus met tout en œuvre pour respecter les délais et assurer un service de qualité. Si, pour des raisons indépendantes de notre volonté (conditions de circulation etc.) un retard s'annonçait sur une course, la Sibra prévenirait le client dans la mesure du possible.

Règlement Handibus complet disponible sur : www.sibra.fr/handibus



UNE ÉQUIPE FORMÉE POUR DES TRAJETS SÉCURISÉS !

> Le service Handibus est assuré par des professionnels spécialement formés à :

- La prise en charge de la personne sur la voie publique (montée et descente),
- L'installation de la personne dans le véhicule avec fixation du fauteuil roulant,
- Une conduite délicate et adaptée aux passagers.

> Les véhicules Handibus sont des minibus spécialement équipés, pouvant accueillir jusqu'à 3 fauteuils roulants en même temps (et 3 accompagnants).



100% DES BUS SIBRA ACCESSIBLES

Soucieux de favoriser l'accès du bus pour tous, la Sibra et le Grand Anancy se mobilisent pour faciliter l'utilisation des transports en commun auprès du plus grand nombre. Non seulement avec Handibus (selon conditions d'accès), mais aussi et surtout sur l'ensemble des autres bus du réseau urbain Sibra pour toutes les personnes à mobilité réduite. (PMR : les personnes en fauteuil roulant, avec des béquilles, avec un déambulateur, les poussettes, les malvoyants).

INFORMATION

LE SAVIEZ-VOUS

100% des bus standards et articulés de la Sibra sont équipés de planchers surbaissés avec emplacement réservé aux fauteuils et de rampes d'accès rétractables.

Sur chaque bus et sur chaque ligne concernée, cette icône permet de mieux visualiser les aménagements réalisés en matière d'accessibilité :



Tous les véhicules sont à plancher surbaissé avec emplacement réservé aux fauteuils et rampe d'accès rétractable. Ils « s'agenouillent » également pour une accessibilité plus aisée.

Cette ligne est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et aux fauteuils roulants.

NOUVEAU

Pour voyager plus sereinement, les valideurs de l'ensemble des bus Sibra confirme la validité de votre titre ainsi que le nombre de voyages restants par annonce sonore. (Dispositif à activer sur carte Oûra auprès de L'Espace Sibra).

> Retrouvez tous les horaires, les tracés et l'accessibilité des lignes sur les fiches horaires disponibles à l'Espace Sibra, sur www.sibra.fr et dans l'appli Sibra !

ALLEZ-Y PAR TOUS LES MOYENS !

BUS • CAR • VÉLO • VOITURE • TRAIN • PIÉTON

Intermodalité :
bus, car, vélo, voiture, train, piéton.

Géolocalisation :
vous êtes + mobiles !

Calcul d'itinéraires :
allez où vous voulez !

Horaires des bus :
n'attendez plus !

Usage combiné
voiture + parcs relais gratuits et parkings

Accessibilité :
pour chaque ligne, chaque arrêt et lecture à voix haute des prochains bus.

Le « plus » :
version en anglais.

Parking :
Trouvez les places disponibles en temps réel !



E-TICKET: FLASHEZ!

- 1 J'achète mon E-Ticket dans l'appli Sibra/Tixipass
- 2 Je flashe le QR Code en montant
- 3 Je voyage pendant 1 heure !

APPLI SIBRA
À télécharger sur

Envoyez par SMS
BUS au 93740

Recevez un ticket valable 1h correspondances comprises

Pratique et économique : vous pouvez maintenant acheter votre ticket de bus par SMS au tarif de 1,50 €.



Espace Sibra
21, rue de la Gare - BP 202 - 74005 Anancy Cedex
contact : sibra@sibra.fr - Tél : 04 50 10 04 04
Ouverture de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 le samedi

NUMÉRO DIRECT
POUR RÉSERVER
04 50 10 04 01

VALABLE
À PARTIR DU
01-09-2023

handiBUS

PLUS DE MOBILITÉ POUR TOUS !

Service de transport à la demande réservé aux personnes en situation de handicap moteur et visuel

